



Avis de Manifestation d'Intérêt

Référence : FPMSA/DF/LGT/JKM/2024/006

Le FPM SA et ASBL portent à la connaissance du public qu'en perspective des travaux d'aménagement de leur bureau, qu'ils procèdent au recrutement **d'un (1) superviseur de travaux d'aménagement bureau, personne physique ou morale** dont le profil et la mission sont décrits ci-dessous .:

I. Contexte

Le FPM est un fonds qui a pour vision la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations en RD Congo. Il vise à soutenir la construction et le développement d'un système financier inclusif et responsable, en offrant des services d'assistance technique, de refinancement et de garantie de portefeuille adaptés aux institutions financières qui servent les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) et des populations actives à faibles revenus qui présentent un réel potentiel de développement. Le FPM a été institutionnalisé en 2010 en tant qu'association sans but lucratif (ASBL) de droit congolais. En 2014, le véhicule-frère, le FPM SA, a été créé pour assurer le refinancement des institutions financières en RD Congo à la suite de son agrément par la Banque Centrale du Congo.

Les deux entités sont depuis lors complémentaires : le FPM ASBL apporte une assistance technique aux institutions financières offrant des produits et services financiers aux MPME, et le FPM SA est dédié au refinancement des institutions financières ainsi qu'à l'octroi des garanties de portefeuilles. Les deux véhicules sont donc des entités légales différentes, chacune avec leurs propres instances de gouvernance.

Ainsi, dans le cadre des travaux d'aménagement de leur nouveau bureau qui s'aligne avec la croissance de leurs activités, le FPM ASBL & SA procèdent au recrutement d'un (1) superviseur de travaux, personne morale ou physique, installée en République Démocratique du Congo précisément dans la ville de Kinshasa, spécialisée dans le suivi et conduite des travaux de génie civile ou d'aménagement des bureaux

II. Missions

a. Mission générale

Conduire et superviser l'ensemble des travaux d'aménagement (installation réseau électrique ondulé ; travaux de cloisonnement, plomberie, etc.) du bureau de FPM en vue d'assurer la qualité du livrable final.



b. Missions détaillées

Les prestations à réaliser, sans être exhaustives, comprendront notamment :

- ✓ S'entretenir avec le Comité de Direction du FPM en vue d'une meilleure compréhension de l'expression des besoins du FPM d'aménager les bureaux ;
- ✓ Réorienter éventuellement l'expression des besoins du FPM ;
- ✓ Proposer au FPM une grille d'évaluation de la qualité des différents livrables ;
- ✓ Appuyer et conseiller le FPM dans certaine sélection de fournisseur ;
- ✓ Suivre la conformité des matériaux acquis avec les spécifications techniques;
- ✓ Effectuer les vérifications de la finition des travaux sur le site en décelant éventuellement de malfaçons ou imperfections ;
- ✓ Garantir une exécution de qualité des travaux confiés aux fournisseurs ;
- ✓ Produire un rapport final de supervision avec un avis de qualité.

III. Critères de qualification

Le présent Avis de Manifestation d'Intérêt s'adresse exclusivement aux personnes physiques ou morales qualifiés en génie civil et travaux publics, exerçant régulièrement en République Démocratique du Congo.

Plus particulièrement et sans être exhaustif, le superviseur des travaux recherché doit :

- ✓ Être diplômé en génie civil ou dans un domaine similaire ;
- ✓ Etre une entreprise de génie civil, architecture ou dans un domaine similaire ;
- ✓ Justifier d'une expérience en qualité d'un prestataire en génie civil ou d'ingénieur en exercice d'au moins 5 ans ;
- ✓ Posséder et prouver les compétences techniques hautement développées en matière de consultation et réalisation des projets d'aménagement des bureaux ;
- ✓ Être inscrit dans un ordre professionnel ;
- ✓ Donner les références concernant l'exécution des contrats analogues, expériences antérieures pertinentes dans les conditions semblables ;
- ✓ Avoir des aptitudes à réaliser les prestations assignées avec la plus grande disponibilité et le respect du temps;
- ✓ Être capable de bâtir de bonnes relations de travail avec les équipes du FPM.

IV. Durée des prestations à réaliser

Le contrat de prestation à signer avec le superviseur des travaux sera pour une durée de (4) quatre semaines et prendra effet à la notification.



V. Livrable

A l'issue des prestations, le candidat recherché doit livrer au FPM:

- Un rapport mi-parcours après 7 jours de lancement des travaux d'aménagement ;
- Un rapport final de fin des travaux réalisés en appui d'une évaluation qualité de l'aménagement du bureau.

VI. Dossier de candidature

Les prestataires intéressés à travailler avec le FPM dans le cadre de cet avis à manifestation d'intérêt sont priés de soumettre un dossier comportant les documents suivants :

- ✓ La lettre de soumission ;
- ✓ Un document présentant le prestataire ;
- ✓ Les copies de documents légaux de constitution (Statuts, RCCM, ID NAT, NIF, ou tout autre document pertinent) pour les personnes morales ;
- ✓ Un document présentant les travaux similaires réalisés dans le temps, avec détail des résultats escomptés (références) pour les personnes physiques ou morales ;
- ✓ Le numéro délivré d'un Ordre Professionnel pour les personnes physique ou morales ;
- ✓ Tout autre document pertinent.

VII. Comment postuler à ce poste ?

Le dossier est à soumettre en français, par voie électronique avant le 18 avril 2024 à minuit (heure de Kinshasa), à l'adresse administration@fpmsa-rdc.com avec comme objet du mail : **FPMSA/DF/LGT/JKM/2024/006- d'un (1) superviseur de travaux d'aménagement bureau.**

Pour toute information complémentaire sur le FPM, nous vous prions de consulter notre site : www.fpm.cd.

Fait à Kinshasa, le 18 mars 2024

 **Direction Générale FPM SA**
[Signature]
P.O.